

Accompagner l'individu avec une approche de coaching multidisciplinaire - Niveau 1 (BADGE)

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Management et coaching**
 - **Service et conseil au client (interne)**
 - **Conseil en emploi professionnel**
 - **Développement personnel**
 - **Conseil en organisation**

Accompagner l'individu avec une approche de coaching multidisciplinaire - Niveau 1 (BADGE), ex BADGE Coach professionnel - accompagnement individuel (n°10085).

Tous secteurs et domaines d'activité : primaire, secondaire, tertiaire, associatif, éducation, socio-éducatif.

Toutes les organisations qui souhaitent faire progresser leurs collaborateurs dans leurs pratiques professionnelles et dans leurs postures relationnelles au travail.

Code(s) NAF : **94.11Z**

Code(s) NSF : **315**

Code(s) ROME : **M1402**, **K1103**, **K1801**, **M1502**

Formacode : **32050**

Date de création de la certification : **01/11/2009**

Mots clés : **Manager le changement**, **DEONTOLOGIE**, **DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL**, **coaching**

Identification

Identifiant : **2522**

Version du : **29/11/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **CCI France**
- [LABEL CGE \(BADGE\)](#)
- [CPNE Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils](#)

Non formalisé :

- **Hardis Groupe SAS**
- **INOVALLEE**
- **EDF**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Face aux turbulences et changements économiques et sociaux vécus aujourd'hui au sein des organisations (entreprises, institutions, associations), les situations de travail se complexifient. Dans ce contexte, il devient nécessaire de pouvoir former, au sein ou en appui des organisations, des collaborateurs, managers ou consultants, désireux d'acquérir des compétences spécifiques sur l'accompagnement des individus.

Cette certification a pour objectif de former des personnes ressources, pour accompagner des organisations, des équipes et des individus dans leur évolution professionnelle et celle de leurs compétences relationnelles. Elle apporte une utilité économique et sociale, en développant chez des managers accompagnant leurs équipes et collaborateurs, des compétences de communication, de relation à l'autre, de management. Ces compétences développées leur permettent d'acquérir une légitimité dans

leur rôle d'accompagnateurs du changement.

La certification **Accompagner l'individu avec une approche de coaching multidisciplinaire - niveau 1**, se distingue - par rapport à celle de niveau 2 **Coacher les équipes ou les individus par l'agilité comportementale** - car elle permet au candidat d'acquérir les bases du coaching. Les compétences sont essentiellement axées sur la manière de bien accompagner une personne coachée et de l'aider à développer son savoir-être.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Domaine d'activité A1 : L'établissement et l'évaluation de son profil professionnel de coach

Compétences associées

Analyser ses méthodes et son comportement professionnels, en mobilisant une grille d'observation de sa pratique.

Identifier ses modes de fonctionnement, au regard des différentes situations d'intervention vécues et problématiques rencontrées.

Etablir le diagnostic de son profil de coach au moyen d'outils d'auto-évaluation, en identifiant ses atouts, forces et faiblesses.

Domaine d'activité A2 : La contractualisation de sa mission d'accompagnement

Compétences associées

Exposer son rôle et les principes fondamentaux et déontologiques du coaching à la personne accompagnée, en lui présentant la finalité et les bénéfices de la démarche ainsi que les conditions de sa réalisation.

Etablir les objectifs de l'accompagnement, en identifiant la problématique du client et en analysant sa demande.

Formaliser un contrat de coaching individuel, en déterminant ses modalités d'organisation et d'exécution, au regard des besoins exprimés par le client et des objectifs poursuivis.

Domaine d'activité A3 : La conduite de l'accompagnement

Compétences associées

Construire une relation de confiance avec l'accompagné, en s'adaptant à son registre de communication et en pratiquant une écoute active.

Gérer la relation interpersonnelle avec l'individu coaché, en adoptant les principes de métaposition et de métacommunication.

Conduire le coaching, en favorisant la prise de conscience de la personne accompagnée, grâce à la mobilisation des outils et méthodes appropriés.

Modalités générales

La formation se déroule sur 6 mois, à raison de 3 jours par mois représentant au total 19 jours de formation.

Public visé par la certification

- Salariés et demandeurs d'emploi
- Formateurs, consultants, entrepreneurs, managers, chefs de projet, RH et plus généralement tout individu ayant la nécessité de porter des missions d'accompagnement individuel au sein d'une organisation

Elle est organisée en six sessions ponctuées de travaux intersessions, encadrés et commentés. Les six sessions sont complétées de 4 heures d'accompagnement individuel ou en groupe de pairs et sont animées par les tuteurs.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Grâce à cette certification, les candidats :

- Renouvellent leur posture managériale.
- Développent une réelle posture d'accompagnant de leurs collaborateurs et des aptitudes à la conduite du changement.
- Améliorent leurs interactions avec les autres dans l'exercice de leur métier.
- Consolident leur pratique professionnelle par une prise de recul sur leurs manières d'être et d'agir.
- Accroissent leur employabilité.

Pour l'entité utilisatrice

La mise en œuvre des compétences développées par le candidat durant l'action de formation permet à l'entité utilisatrice de bénéficier :

- De la mise en place de véritables outils d'accompagnement RH dans l'organisation.
- Du développement de la performance collaborative et de l'intelligence collective grâce à l'exploitation de ces outils d'accompagnement.
- D'une meilleure régulation interne pour le maintien de sa performance économique dans les situations de changement (économique, social ou culturel).

Evaluation / certification

Pré-requis

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 ou d'un titre niveau III et posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

ou

Etre titulaire du baccalauréat et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.
et

Une expérience de travail en équipe.
La volonté d'engager un travail de développement personnel.
Les candidats sont sélectionnés en entretien individuel par le responsable pédagogique pour s'assurer de l'adéquation entre le contenu de la formation, les attentes du participant et les exigences du métier.

Compétences évaluées

Domaine d'activité A1 : L'établissement et l'évaluation de son profil professionnel de coach

Analyser ses méthodes et son comportement professionnels, en mobilisant une grille d'observation de sa pratique.

Identifier ses modes de fonctionnement, au regard des différentes situations d'intervention vécues et problématiques rencontrées.

Etablir le diagnostic de son profil de coach au moyen d'outils d'auto-évaluation, en identifiant ses atouts, forces et faiblesses.

Centre(s) de passage/certification

- GEM - Campus de Grenoble et de Paris - <http://www.grenoble-em.com>

Domaine d'activité A2 : La contractualisation de sa mission d'accompagnement

Exposer son rôle et les principes fondamentaux et déontologiques du coaching à la personne accompagnée, en lui présentant la finalité et les bénéfices de la démarche ainsi que les conditions de sa réalisation.

Etablir les objectifs de l'accompagnement, en identifiant la problématique du client et en analysant sa demande.

Formaliser un contrat de coaching individuel, en déterminant ses modalités d'organisation et d'exécution, au regard des besoins exprimés par le client et des objectifs poursuivis.

Domaine d'activité A3 : La conduite de l'accompagnement

Construire une relation de confiance avec l'accompagné, en s'adaptant à son registre de communication et en pratiquant une écoute active.

Gérer la relation interpersonnelle avec l'individu coaché, en adoptant les principes de métaposition et de métacommunication.

Conduire le coaching, en favorisant la prise de conscience de la personne accompagnée, grâce à la mobilisation des outils et méthodes appropriés.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

BADGE de la Conférence des Grandes Ecoles.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

En cas de non validation de certaines de ces compétences professionnelles, le candidat peut se représenter à la session suivante.

Durée de validité des composantes acquises :

Permanent

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

3 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences

Plus d'informations

Statistiques

110 certifiés depuis la création du BADGE (01/11/2009).

Autres sources d'information

Site de Grenoble Ecole de Management :

<http://fr.exec.grenoble-em.com/badge-coach-professionnel-niveau-1>

Site de la Conférence des Grandes Ecoles :

<http://www.cge.asso.fr/nos-labels/badge/530-coach-professionnel>

Cette formation peut être complétée par le BADGE « Coacher les équipes ou les individus par l'agilité comportementale - Niveau 2 » (ex Coach Agile Professionnel – Accompagnement d'équipes et organisation).

<http://www.cge.asso.fr/nos-labels/badge/531-coach-agile-professionnel-formation-en-2-ans>